



AUTO MOTO ECOLE

Haut Pays **Vallis Bona** **Saint Vallier**
SERANON VALBONNE SAINT-VALLIER-DE-THIEY

PROGRAMME DE FORMATION PREPARATOIRE A LA CATEGORIE « B96 » DU PERMIS DE CONDUIRE

OBJECTIFS :

Conduire un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B du permis de conduire auquel est attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3 500 kilogrammes sans excéder 4 250 kilogrammes.

FORMATION THEORIQUE ET HORS CIRCULATION – 4 HEURES

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

- Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).
- Les plaques : les plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare.
- Le freinage des remorques.
- Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.
- Les équipements obligatoires de la remorque : feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotants ;
- le triangle de pré signalisation.

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :

- Signalisation spécifique ;
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).
- Le chargement : répartition - arrimage.

Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage ;
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque ;
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

Réalisation d'exercices d'attelage-dételage : connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).

Réalisation d'exercices de maniabilité :

- Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision ;
- Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

PROGRAMME EN CIRCULATION – 3 HEURES

L'objectif de cette séquence est de travailler les particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.

Auto-école VALLIS BONA - 1 place de la Vignasse - 06560 VALBONNE - Agrément n° E 11 006 0669 0

Téléphone : 04 93 12 94 76 - Email : contact@autoecolevallisbona.fr

Auto-école du HAUT PAYS - 4 rue de la Mairie - 06750 SERANON - Agrément n° E 12 006 0677 0

Téléphone : 04 93 70 23 76 - Email : contact@autoecolehautpays.fr

Auto-école de SAINT VALLIER - 8 avenue Gaston de Fontmichel – 06460 SAINT-VALLIER-DE-THIEY - Agrément n° E 17 006 0018 0

Téléphone : 04 93 70 23 76 - Email : contact@autoecolesaintvallier.fr

SAS AUTO-ECOLE VALLIS BONA au capital de 8.000 Euros – SIREN : 518 172 309 - NAF : 8553Z – TVA FR 80518172309

www.autoecolevallisbona.fr